

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu par visioconférence sa deuxième session ordinaire de l'année le lundi 26 juin 2023, sous la présidence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Lors de cette session, le CPM a examiné l'évolution récente de la conjoncture économique et les perspectives macroéconomiques tant au niveau international que sous-régional.

Au niveau international, en raison des effets négatifs cumulés de la pandémie de COVID-19 et du conflit russo-ukrainien, qui continuent de perturber les marchés de l'énergie et des produits alimentaires de base, les *Perspectives de l'économie mondiale* mises à jour en avril 2023 par le FMI indiquent que la croissance ralentirait en 2023, revenant de 3,4 % en 2022 à 2,8 % en 2023. Dans le même temps, les tensions inflationnistes reculeraient, avec un taux de 7,0 % en glissement annuel en 2023 contre 8,7 % en 2022, reflétant un repli anticipé des prix internationaux des produits combustibles et hors combustibles en lien avec la diminution attendue de la demande mondiale.

Sur le plan sous-régional, nonobstant un recul de la croissance qui reviendrait de 3,0 % en 2022 à 2,4 % en 2023, et une dégradation des finances publiques qui se matérialiserait par un recul du solde de l'excédent budgétaire du solde budgétaire global, dont compris, de 2,8 % du PIB en 2022 à 1,7 % un an plus tard, et la chute du ratio du solde du compte courant rapporté au PIB à 0,1 % en 2023 après 7,7 % en 2022 ; et une persistance des pressions inflationnistes, en hausse à 6,1 % en 2023, contre 5,6 % un an plus tôt ; les perspectives en matière de stabilité monétaire externe sont en revanche plus favorables, avec un taux de couverture extérieure de la monnaie qui ressortirait environ à 80 % contre 73,1 % en décembre 2022, et des réserves de change en mois d'importations de biens et services qui augmenteraient à 5,1 à fin 2023 contre 4,7 en 2022. La masse monétaire progresserait de 13,1 % tandis que les avoirs extérieurs nets poursuivraient leur accroissement avec un taux d'environ 20 % en 2023.

Après analyse des facteurs de risques pesant sur la stabilité monétaire, avec une position extérieure confortable préservant la stabilité externe de la monnaie, mais une situation encore préoccupante de la stabilité interne caractérisée par une persistance du niveau élevé d'inflation, le CPM a décidé de maintenir inchangés :

- le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres à 5,00 % ;
- le Taux de la facilité de prêt marginal à 6,75 % ;
- le Taux de la facilité de dépôt à 0,00 % ;
- les coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % sur les exigibilités à vue et 4,50 % sur les exigibilités à terme. /-

Fait à Yaoundé, le 26 juin 2023

Le Président du Comité de Politique Monétaire,

ABBAS MAHAMAT TOLLI